

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 14 décembre 2021, a adopté le règlement suivant :

**1263-2022- TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE**

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1263-2022](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 20 décembre 2021.



France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe